Image not found or type unknown

Psla - pret social location accession

Par **astronaute**, le **30/05/2010** à **14:36**

Bonjour,

On voulant prendre un appartement en location-accession, on s'est rendu dans les bureaux de l'organisme qui nous a donné un ensemble de pièces à réunir pour signer le contrat. On réponds à tous les critères. L'appartement est en construction et sera prêt en 2013.

Le problème c'est qu'il nous demande de garantir un apport de 70.000€ des maintenant sous peine de refuser de signer le contrat.

Nous on voulait prendre cet appartement en location-accession justement en pensant qu'aucun apport n'est exigé ni maintenant ni après. Bien entendu on a envie de l'acheter et on réunira un apport d'ici 2013, mais est-ce que légalement cet organisme peut refuser la signature d'un contrat à cause d'une garantie d'apport manquante maintenant ?

Quels sont nos recours si il s'avère que ce n'est pas légal ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés